Image not found or type unknown

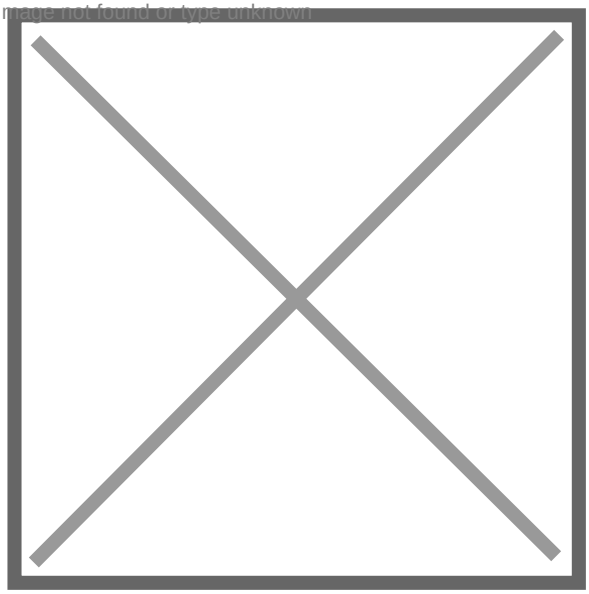

Adppb france association de défense des propriétaires

Par **adppb**, le **04/02/2015** à **11:23**

Bonjour,

Nous avons créé à plusieurs propriétaires bailleurs l'ADPPB, association nationale de défense des intérêts des propriétaires et propriétaires bailleurs.

Nous avons passé nombre de partenariats avec des professionnels de divers secteurs afin de nous aider dans cette tâche quotidienne à plein temps que représente le statut de propriétaire bailleur.

Nous ne sommes bien évidemment soutenus par personne, subventionné par personne (le statut du propriétaire bailleur en france n'intéresse pas grand monde au gouvernement) et tentons d'être présent sur l'ensemble du territoire afin de répondre aux demandes d'aides diverses et variées.

voici notre site internet : www.adppb.com (en rappelant que c'est une association à but non lucratif et que nous n'avons que pour intérêt de faire connaître notre statut à tous et tenter avec nos moyens si minimes soient ils de faire évoluer notre situation en tant que propriétaire bailleur face aux locataires largement défendus dans notre pays).

Il en va de soit que nous ne faisons pas pour autant de stigmatisation mais qu'il est important qu'enfin nous puissions être aidés, représentés et enfin défendus car, les associations qui se targuent actuellement dedéfendre les intérêts des propriétaires et propriétaires bailleurs (que nous connaissons tous de nom et qui sont largement subventionnés pour cela) ne font pas grand chose pour notre cause.

Par **jeandomi**, le **30/03/2015** à **18:41**

BONJOUR marque de politesse
j'habite a montreuil dans le 93 et j'ai un locataire de mauvaise foi ,il m'a fallu 3 ans de procédure , la préfecture a refusé l'expulsion , j'ai du leur donner de l'argent pour récupérer mon bien maintenant devenu insalubre , j'ai du le refaire , et j'attend toujours la main-levée sur l'arrété d'insalubrité j'ai perdu 30 000 euros je me suis plaint au préfet qui m'a répondu que cette situation est normale , on marche sur la tete et aprés on s'étonne que plus personne ne veut louer son logement
avec la loi alur ce n'est plus que des ennuis et la perte de son investissement assuré avec le blocage des loyers , ca sera la catastrophe, il faut se mobliser

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés